

Deux ans après...



Ils ont été sites pilotes pour le Sudoc – Système universitaire de documentation.

Ils ? un service interétablissements de coopération documentaire – le SICD 2 – de Grenoble, les services communs de la documentation des universités du Maine, de Nice-Sophia Antipolis et de Perpignan, et ceux de Lille III, Lyon II et Rennes II.

Ils ont inauguré le réseau. Qu'en est-il d'eux en 2002 ?

En Île de France, ils ont été sites pilotes pour les BGE, les SICD, les universités... et plusieurs autres.

LES UNIVERSITÉS
PARIS I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII,
CERGY-PONTOISE, ÉVRY-VAL D'ESSONNE, MARNE-LA-VALLÉE,
VERSAILLES-ST-QUENTIN-EN-YVELINES.

LES SICD
LA SORBONNE, SAINTE-GENEVIÈVE, CUJAS, MÉDECINE, PHARMACIE,
ART ET ARCHÉOLOGIE, DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE,
LANGUES ORIENTALES, JUSSIEU.

Ils ont été sites pilotes – dans toutes les régions – d'abord pour les 34 centres régionaux des publications en série puis pour les services communs de la documentation des universités. « Le débat sur l'autonomie des universités et leurs relations avec les régions a pris une nouvelle dimension. » *Vie universitaire* n° 42. On sait que des bibliothèques sont en attente de subventions régionales, octroyées expressément sur des achats* de banques de données.

Ils ont été sites pilotes pour les services communs de la documentation des universités des Antilles et de la Guyane, de la Réunion, de Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française.

* Voir p. 19 « Avec Chadwyck-Healey » - *Et tout le reste est littérature*. Verlaine